académie
Nancy-Metz
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vosges

Épinal, le 29 septembre 2016

Le recteur de la région académique Alsace,
Champagne-Ardenne, Lorraine
Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Chancelier des universités de Lorraine

à

Mesdames et Messieurs

les enseignants du premier degré

**Objet : Allègement de service pour raison de santé – Année 2017/2018**

**Pôle 1er degré**

**GB / n° 170/2016**

Affaire suivie par
Bédon Gislaine
Téléphone
03 29 64 80 34
Courriel
gislaine,houberdon@ac-nancy-metz.fr

**17-19 rue Antoine Hurault**

**88026 ÉPINAL Cedex**

Heures d'ouverture au public
8H00 – 12H00
14H00 – 17H00

Tel
03 29 64 80 80
Fax
03 29 64 00 72

**Référence : Dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation titulaires, confrontés à des difficultés de santé.**

**Articles R911-15 à R911-30 du code de l'éducation**

Une nouvelle campagne en vue d'obtenir un allègement de service pour la rentrée de septembre 2017 est mise en place.

Peuvent bénéficier d'un allègement de service les enseignants titulaires dont l'état de santé ne permet pas, de façon temporaire, d'exercer leurs fonctions dans de bonnes conditions.

Ce dispositif prévoit la possibilité d'alléger le service de l'agent qui en fait la demande.
L'allègement de service est une mesure exceptionnelle, accordée en raison de l'état de santé de l'agent qui continue à percevoir l'intégralité de son traitement.
Cet allègement de service doit être considéré comme une période transitoire, limitée dans le temps, qui doit permettre à l'agent de recouvrer la capacité d'assurer la plénitude de ses fonctions.
Cet allègement ne pourra être renouvelé.

**La formulation de la demande se fera par le biais de l'application mise en ligne sur :**

https://pial.ac-nancy-metz.fr - rubrique : Bouquet de services - Mon espace RH
Choix : demande d'allègement de service.

Cette application est ouverte du **3 janvier 2017 au 12 mars 2017.**

Pour le Recteur et par délégation
Le Directeur académique
des Services de l'Éducation Nationale

Emmanuel BOUREL